



**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE  
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
**du Pays des Coteaux**

**Présentation en Conseil Communautaire**

**Signature du contrat avec l'Etat le 14 Décembre 2021**

# 3 THÉMATIQUES DEVELOPPÉES SOUS 4 AXES ET 16 ORIENTATIONS

## Le Pays des Coteaux, *Objectif 2030*

**AXE 1**  
Porter les transitions décarbonées au  
service de tous et du territoire



**AXE 2**  
Bien vivre sur le territoire et  
anticiper les mondes de vie de  
chacun



**AXE 4**  
Créer une identité propre au Pays



**AXE 3**  
Renforcer et développer une  
attractivité respectueuse de  
l'environnement

# 4 AXES ET 16 ORIENTATIONS IDENTIFIÉES

## AXE 1

Porter les transitions décarbonées au service de tous et du territoire

Orientation 1: Promouvoir une exemplarité territoriale

Orientation 2: Préserver la richesse et la diversité des milieux naturels en veillant à l'équilibre avec les activités économiques et humaines

Orientation 3: Réduire l'impact environnemental en matière énergétique, déchets, ...

Orientation 4: Agir pour une agriculture dans un contexte de changement climatique

## AXE 2

Bien vivre sur le territoire et anticiper les mondes de vie de chacun

Orientation 5: Atténuer la fracture du numérique et en favoriser l'accès

Orientation 6: Garantir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins, aux services et aux loisirs

Orientation 7: Mailler le territoire de services de première nécessité, complétés par des services limitant le besoin au juste nécessaire pour des déplacements vers les centres urbains

Orientation 8: Anticiper les inévitables mutations de mobilité sur le territoire

Orientation 9: Écouter prendre en compte les attentes et besoins de la jeunesse

Orientation 10: Accompagner le développement des solidarités

## AXE 3

Renforcer et développer une attractivité respectueuse de l'environnement

Orientation 11: Accompagner les mutations du monde agricole pour une meilleure rémunération et au bénéfice des habitants

Orientation 12: Faire rencontrer la demande et l'offre d'emplois sur le territoire

Orientation 13: Promouvoir l'attractivité du territoire en s'appuyant sur les ressources existantes

## AXE 4

Créer une identité propre au Pays

Orientation 14: Construire une stratégie en matière de « marketing » territorial

Orientation 15: Faciliter la mise en œuvre de projets fédérateurs pour les acteurs du territoire

Orientation 16: Consolider les moyens d'animation du PETR pour faire vivre cette identité



AXE 1: PORTER LES TRANSITIONS DECARBONÉES AU SERVICE DE TOUS ET DU TERRITOIRE	
Orientation 1. Promouvoir une exemplarité territoriale	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 1.1.</b> Encourager la sobriété du domaine public, et s'orienter vers des engagements bas carbone afin de pouvoir ensuite les promouvoir aux individus et entreprises.</li> <li> <b>Objectif 1.2.</b> Soutenir la performance environnementale du domaine public</li> </ul>
Orientation 2. Préserver la richesse et la diversité des milieux naturels en veillant à l'équilibre avec les activités économiques et humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 2.1</b> Concilier développement des espaces urbanisés, développement des espaces agricoles et préservation des milieux naturels</li> <li> <b>Objectif 2.2</b> Prévenir le risque naturel lié au changement climatique</li> <li> <b>Objectif 2.3</b> Valoriser la biodiversité en veillant aux impératifs de conservation et en leur potentiel de puits carbone</li> </ul>
Orientation 3. Réduire la facture énergétique publique et privée	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 3.1</b> Anticiper les changements de mode de vie notamment via la mobilité</li> <li> <b>Objectif 3.2.</b> Produire de l'énergie verte tout en veillant à l'acceptabilité sociale</li> <li> <b>Objectif 3.3.</b> Réduire les déchets</li> </ul>
Orientation 4. Agir pour une agriculture dans un contexte de changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 4.1</b> Accompagner le renouvellement du secteur agricole vers une agriculture durable et résiliente</li> </ul>



AXE 2: BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE ET ANTICIPER LES MODES DE VIE DE DEMAIN	
Orientation 5. Atténuer la fracture du numérique et en favoriser l'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 5.1.</b> Elaborer un plan territorial pour lutter contre l'exclusion numérique notamment des aînés et des personnes qui se trouvent exclues sans aide.</li> </ul>
Orientation 6. Garantir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins, aux services et aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 6.1</b> Obtenir une présence soignante et médicale accrue sur le territoire</li> <li> <b>Objectif 6.2.</b> Développer l'offre en matière d'accueil de la petite enfance</li> <li> <b>Objectif 6 .3</b> Développer une offre de services adaptée aux besoins des personnes âgées</li> </ul>
Orientation 7. Mailler le territoire de services de première nécessité, complétés par des services limitant le besoin au juste nécessaire pour des déplacements vers les centres urbains,	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 7.1</b> Structurer l'action territoriale à partir de la mutualisation des services existants ou à développer</li> <li> <b>Objectif 7.2</b> Redynamiser les EFS existants et faire en sorte que les nouveaux espaces et antennes, prochainement mis en service, trouvent d'emblée leur public</li> </ul>
Orientation 8. Anticiper les inévitables mutations de mobilité sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 8.1</b> Améliorer l'offre de déplacements multimodaux</li> <li> <b>Objectif 8.2</b> Développer les mobilités douces</li> <li> <b>Objectif 8.3</b> Anticiper les changements de mode de vie notamment via la mobilité</li> </ul>
Orientation 9. Écouter prendre en compte les attentes et besoins de la jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 9.1</b> Créer des lieux d'écoutes</li> <li> <b>Objectif 9.2</b> Associer la jeunesse aux décisions qui les concernent</li> </ul>
Orientation 10. Accompagner le développement des solidarités.	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Objectif 10.1.</b> Conforter le rôle des associations et soutenir l'engagement associatif</li> <li> <b>Objectif 10.2.</b> Structurer des espaces d'expression et de concertation permanents</li> <li> <b>Objectif 10.3.</b> Promouvoir les solidarités entre générations</li> </ul>

### AXE 3: RENFORCER ET DEVELOPPER UNE ATTRACTIVITE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

**Orientation 11. Accompagner les mutations du monde agricole pour une meilleure rémunération et au bénéfice**

-  **Objectif 11.1.** Encourager une consommation plus sobre, locale, et privilégier les circuits courts.
-  **Objectif 11.2.** Dynamiser la demande sur les produits locaux à haute valeur ajoutée
-  **Objectif 11.3.** Soutenir la diversification des activités agricoles et explorer de nouvelles sources économiques



**Orientation 12. Faire rencontrer la demande et l'offre d'emplois sur le territoire**

-  **Objectif 12.1** Faciliter les passerelles entre les milieux d'éducation, de formation et les entreprises
-  **Objectif 12.2** Communiquer les formations et les possibilités d'embauches existantes sur le territoire

**Orientation 13. Promouvoir l'attractivité du territoire en s'appuyant sur les ressources existantes**

-  **Objectif 13.1** Identifier et développer les filières économiques spécifiques au territoire
-  **Objectif 13.3** Développer le tourisme vert en valorisant le patrimoine naturel et culturel
-  **Objectif 13.4** Renforcer l'attractivité des bourgs-centres et petites communes

DÉVELOPPER UNE  
ATTRACTIVITÉ  
RESPECTUEUSE DE  
L'ENVIRONNEMENT





AXE 4: CREER UNE IDENTITE PROPRE AU PAYS DES COTEAUX	
Orientation 14 Construire une stratégie en matière de « marketing » territorial	 <b>Objectif 14.1.</b> Promouvoir le patrimoine local à travers la reconnaissance d'une marque propre au Pays des Coteaux
Orientation 15. Faciliter la mise en œuvre de projets fédérateurs pour les acteurs du territoire	 <b>Objectif 15.1</b> Création d'un label de Pays et le mettre en avant sur les marches de producteurs
Orientation 16. Consolider les moyens d'animation du PETR pour faire vivre cette identité	 <b>Objectif 16.1</b> Développer une synergie entre les techniciens du PETR et des EPCI   <b>Objectif 16.2</b> Mieux faire connaître le territoire et ses activités et mettre en place une communication sur les actions communautaires